

**COMMUNE
DU
BOUCHET-MONT-CHARVIN**

74230 LE BOUCHET-MONT-CHARVIN
Tél 04 50 27 50 77
Fax 04 50 27 54 10
e-mail : accueil@bouchet-mont-charvin.fr

Le vingt-quatre mars deux mille vingt-trois, le Conseil Municipal de la Commune du BOUCHET-MONT-CHARVIN s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Franck PACCARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 mars 2023
Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 11
Nombre de conseillers votants : 11
Résultats des votes : pour 11 contre 0 abstention 0

Présents : Monique BARDET, Sandrine BLANCHIN, Patrick DEHONDT, Sébastien DRION, Laurent GEVAUX, Franck PACCARD, Vincent PASQUIER, François THABUIS, Jérôme THIAFFEY-RENCOREL, Mireille TISSOT-ROSSET, Denis ZUCCONE.
Mireille TISSOT-ROSSET a été nommée secrétaire de séance.

Objet : VOTE DU TAUX DES TAXES LOCALES POUR L'ANNEE 2023. DEL_03232023

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un état des taux d'imposition de 2023 des taxes directes locales qui fait apparaître l'évolution des bases par rapport à 2022 et le produit fiscal attendu à taux constants.

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux pour l'année 2023.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **FIXE** les taux comme suit :

taxe foncière (bâti)	26,41 %
taxe foncière (non bâti)	92,27 %
taxe d'habitation	19,96 %

Le vingt-quatre mars deux mille vingt-trois.

Le Maire,
Franck PACCARD



La secrétaire de séance,
Mireille TISSOT-ROSSET

Délibération certifiée exécutoire compte tenu :
- de sa télétransmission en Préfecture le 20/03/2023
- de sa publication le 20/03/2023
Le Maire,
Franck PACCARD

